

# ACCUEILLIR UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

## Public :

Tout salarié travaillant auprès des enfants

## Pré-requis :

● Aucun

## Objectifs :

- ✓ Insuffler une dynamique d'inclusion au sein de la crèche
- ✓ Proposer un accompagnement de qualité pour l'enfant en situation de handicap et sa famille
- ✓ Comprendre qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert pour prendre soin d'un enfant en situation de handicap

## Infos Pratiques :

**Durée :** 2 jours (14h)

**Lieux :** France Métropolitaine

**Participants :** 14 personnes maximum

## Programme :

- Représentations autour du handicap
- Les classifications du handicap
- La définition du handicap
- Quelques repères législatifs
- La relation avec les familles
- Le travail en réseau
- Les partenaires de soin
- Le travail en équipe de crèche
- L'accueil au quotidien

## Cadre légal - Article R2324-17 du code de la santé publique :

« Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

## Moyens Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Quizz
- Texte à trous
- Mise en situation
- Témoignages des intervenants

## Moyens d'encadrement :

- Formateur spécialisé dans le handicap

## Evaluation :

- Questionnaire amont/aval
- Plan d'action personnel
- Attestation de formation